

## Avis à tiers détendeur non payé par le tiers

## Par studappart, le 03/04/2009 à 18:54

## **Bonjour**

suite aux evenements financiers je suis dans une grande difficultés financière j'ai donc pas pu payer mes impôts, le tresor public a donc fait un avis à tiers détendeur à ma locataire du bail commercial, aujourd'hui j'apprends par courrier du tresor que cette locataire n'a pas payée son loyer sous le coup de l'avis ni au tresor public ni à moi que va t'il se passer

## Par Solaris, le 03/04/2009 à 22:02

le trésor public va pouvoir poursuivre directement votre locataire. Vous pouvez également engager une procédure de résiliation de bail pour loyers impayés.